



# J

# uristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – n° 85-002-XIF au catalogue, vol. 27, n° 5

## Statistiques de la criminalité au Canada, 2006

par Warren Silver

### Faits saillants

- En 2006, le taux national de criminalité a été à son plus bas niveau en plus de 25 ans. Le taux de criminalité a fléchi de 3 % l'année dernière à la suite d'une baisse de 5 % en 2005. Par ailleurs, il a diminué d'environ 30 % depuis le sommet qu'il a atteint en 1991, après avoir augmenté régulièrement au cours des années 1960, 1970 et 1980.
- La baisse enregistrée en 2006 a été alimentée par le recul des crimes sans violence, principalement la contrefaçon, les vols de moins de 5 000 \$ et les introductions par effraction.
- La baisse de la criminalité a été observée partout au pays. Parmi les provinces, les replis les plus marqués ont été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.
- Bien que le taux global de crimes de violence soit demeuré stable en 2006, des augmentations ont été enregistrées pour de nombreux crimes de violence graves : tentatives de meurtre, voies de fait graves, voies de fait armées ou causant des lésions corporelles, vols qualifiés et enlèvements ou séquestrations. Cependant, le taux d'homicides a chuté de 10 % à la suite des augmentations enregistrées au cours des deux années précédentes.
- Le taux d'introductions par effraction au Canada a chuté à son niveau le plus bas en plus de 30 ans. Après avoir atteint un sommet en 1991, ce taux a dégringolé de 50 %, dont une chute de 5 % en 2006.
- Contrairement à de nombreux crimes qui ont culminé au début des années 1990, les vols de véhicules à moteur ont continué de grimper au Canada jusqu'en 1996. Même si la diminution des vols de véhicules à moteur au cours de la dernière décennie n'a pas été aussi importante que la baisse des introductions par effraction, le taux de vols de véhicules à moteur a chuté de 20 %. En 2006, le taux a diminué d'une autre tranche de 2 %.
- Le taux de criminalité chez les jeunes a augmenté de 3 % en 2006, soit la première hausse depuis 2003. Cette augmentation a été alimentée en grande partie par la hausse de 9 % des autres infractions au *Code criminel*, comme les méfaits et le fait de troubler la paix. La criminalité de violence chez les jeunes a augmenté de 3 %, tandis que les crimes contre les biens commis par des jeunes ont diminué de 3 %. En 2006, le taux de jeunes inculpés d'homicide était à son plus haut niveau depuis 1961, année où les données ont été recueillies pour la première fois.
- Conformément aux principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, même si plus de jeunes sont entrés en contact avec les forces de l'ordre en 2006, un moins grand nombre d'entre eux ont été inculpés officiellement. Le taux de jeunes officiellement inculpés a diminué de 1 %, alors que le taux de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation a augmenté de 6 %.
- Depuis l'entrée en vigueur de la *LSJPA*, la proportion des jeunes appréhendés qui ont été officiellement inculpés par la police a chuté de 56 % en 2002 (avant la *LSJPA*) à 42 % en 2006. Toutefois, pour ce qui est des crimes de violence graves, presque les trois quarts des jeunes ont été officiellement inculpés en 2006.
- Le nombre total d'infractions relatives aux drogues a augmenté légèrement (+2 %) en 2006. Bien que les infractions liées au cannabis continuent de représenter environ 60 % des infractions relatives aux drogues, elles étaient en baisse de 4 %. Par ailleurs, les infractions liées à la cocaïne ont grimpé de 13 % et les autres infractions relatives aux drogues, notamment les méthamphétamines en cristaux, ont augmenté de 8 %.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 85-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications. ISSN 1205-8882

Ce produit n° 85-002-XPF au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 11 \$CAN l'exemplaire et de 100 \$CAN pour un abonnement annuel. La version imprimée peut être commandée par téléphone au 1-800-267-6677. ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	78 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	130 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

Juillet 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de la transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » – « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



## Introduction

Dans le présent *Juristat*, on examine les données sur la criminalité déclarées par la police pour l'année 2006 qui proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Au Canada, les crimes qui viennent à l'attention de la police de même que ceux qui sont décelés grâce à des enquêtes policières sont systématiquement recueillis au moyen du Programme DUC depuis 1962. Tous les services de police soumettent chaque mois au Centre canadien de la statistique juridique des données conformes à un ensemble de catégories et de définitions communes approuvées à l'échelle nationale. Les données qui figurent dans le présent rapport sont des chiffres agrégés. Des données plus détaillées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) sont diffusées conjointement avec la publication de microdonnées sur les homicides à l'automne.

On peut utiliser les statistiques officielles de la criminalité pour examiner les tendances de la criminalité globale et de certaines infractions. Les statistiques de la criminalité peuvent être comparées d'une province et d'un territoire à l'autre, ainsi que d'une grande ville à l'autre. Pour obtenir des renseignements sur les facteurs qui influent sur les taux de criminalité déclarés par la police de même que sur les principaux termes, les définitions et la vue d'ensemble des méthodes du programme, veuillez vous reporter aux sections figurant à la fin du présent rapport.

L'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation permet également de mesurer la criminalité dans notre société. Cette enquête est menée tous les cinq ans, la dernière ayant eu lieu en 2004. Dans le cadre de l'ESG, on demande aux Canadiens de 15 ans et plus de faire part de leur expérience personnelle de la victimisation et d'indiquer si l'incident a été signalé à la police. L'ESG permet de recueillir des renseignements sur huit types de crimes, alors que le Programme DUC sert à recueillir des renseignements sur plus de 100 infractions criminelles distinctes. Selon les données de l'ESG de 2004, environ le tiers (34 %) des actes criminels ont été signalés à la police. Par conséquent, cette enquête fournit des données complémentaires sur les incidents non signalés à la police<sup>1</sup>.

## Données sur la criminalité de 2006

### Le taux de criminalité figure à son plus bas niveau en plus de 25 ans

Le taux national de criminalité, défini comme le nombre total d'infractions au *Code criminel* (à l'exception des délits de la route et des infractions relatives aux drogues) divisé par la population, a fléchi de 3 % en 2006 à la suite d'une baisse de 5 % en 2005. De façon générale, le taux de criminalité diminue depuis 1991, ayant baissé d'environ 30 %; le taux de criminalité de 2006 a chuté à son niveau le plus bas en plus de 25 ans (figure 1).

La baisse enregistrée en 2006 a été alimentée par le recul des crimes sans violence. Dans l'ensemble, les infractions au *Code criminel* ont diminué d'environ 60 000 en 2006. Les affaires de contrefaçon représentaient une bonne partie de cette baisse, ayant reculé de 29 %. En outre, on a dénombré environ 22 000 vols inférieurs à 5 000 \$ de moins (soit une diminution de 4 %) et 11 000 introductions par effraction de moins (soit une baisse de 5 %).

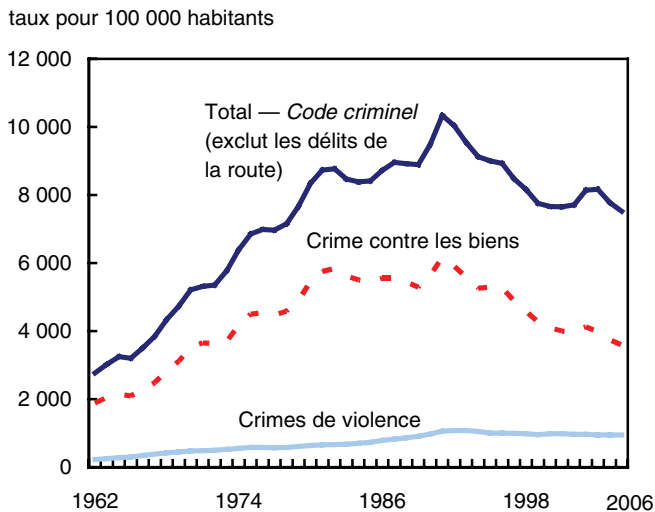
Bien que le taux global de crimes de violence soit demeuré stable en 2006, le taux d'homicides a chuté de 10 % à la suite des augmentations enregistrées au cours des deux années précédentes. Cependant, des hausses ont été observées pour ce qui est de la plupart des autres crimes de violence graves, comme ce fut le cas en 2005 : tentatives de meurtre (+3 %), voies de fait graves (+5 %), voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (+4 %), vols qualifiés (+6 %) et enlèvements ou séquestrations (+12 %).

### La baisse de la criminalité est observée partout au pays

À l'échelle nationale, la baisse de la criminalité a été observée partout au pays. Parmi les provinces, la diminution la plus importante a été enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard (-11 %), suivie par des reculs d'environ 5 % en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique.

Figure 1

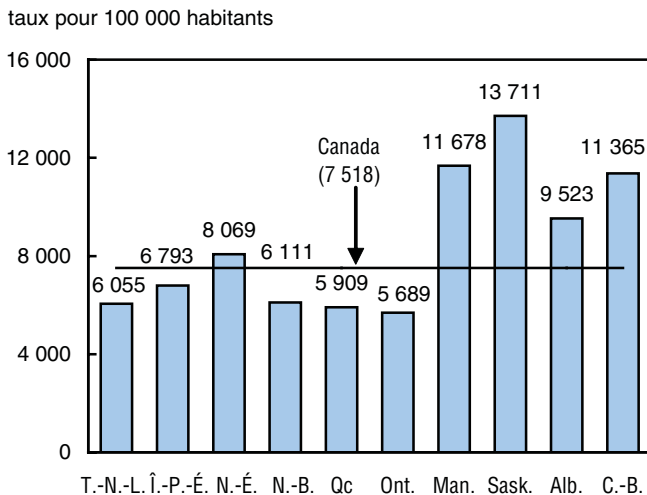
## Taux de criminalité, Canada, 1962 à 2006



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Figure 2

## Taux de criminalité, selon la province, 2006



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Malgré la baisse de 4 % de la criminalité globale, la Saskatchewan a déclaré le taux de criminalité le plus élevé parmi les provinces pour la neuvième année consécutive, suivie du Manitoba et de

la Colombie-Britannique (figure 2). L'Ontario, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador ont affiché les taux les plus faibles, poursuivant la tendance amorcée en 1999.

Pour ce qui est des crimes de violence, la plupart des provinces ont affiché des taux stables ou à la baisse, à l'exception de légères augmentations enregistrées au Québec et en Saskatchewan. Les taux de crimes contre les biens sont demeurés stables ou ont diminué dans l'ensemble des provinces et des territoires, notamment en Saskatchewan, où le taux a reculé de 13 %.

Les reculs les plus importants observés au chapitre de la criminalité globale parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada en 2006 se sont produits dans l'Ouest : Saskatoon (-9 %), Abbotsford (-8 %) et Regina (-8 %). Malgré ces baisses, les taux globaux de criminalité les plus élevés ont été enregistrés dans l'Ouest canadien : Regina, Saskatoon, Abbotsford, Winnipeg, Vancouver, Edmonton et Victoria, tout comme les années précédentes. L'augmentation la plus marquée parmi les RMR a été observée à London (+9 %), suivie de Sudbury (+8 %) et de Saguenay (+8 %). Malgré cette hausse, la RMR de Saguenay a tout de même déclaré le taux de criminalité le plus faible, suivie de Trois-Rivières, de Québec et de Toronto.

### Encadré 1 Régions métropolitaines de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) désigne une ou plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées sur le plan socioéconomique avec le noyau urbain. En 2005, on comptait 27 RMR au Canada, qui représentaient environ les deux tiers de la population canadienne (pour les données déclarées par la police, la RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée en fonction de ses parties ontarienne et québécoise).

Selon une étude récente de Statistique Canada, la criminalité n'est pas nécessairement un phénomène propre aux grandes régions urbaines<sup>1</sup>. En effet, les données de 2005 déclarées par la police indiquent que les petites régions urbaines du Canada affichaient des taux globaux de criminalité plus élevés que les grandes régions urbaines (qualifiées de RMR) et les régions rurales. Les régions rurales affichaient constamment les taux d'homicides les plus élevés. Les RMR ont toutefois déclaré les taux les plus élevés en matière de vols qualifiés et de vols de véhicules à moteur. Plus particulièrement, les taux de vols qualifiés des RMR étaient plus du double de ceux des petites régions urbaines et presque 10 fois plus élevés que ceux des régions rurales.

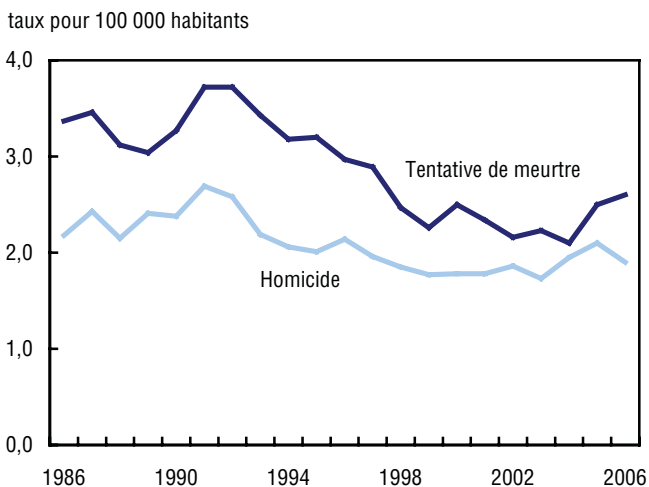
1. Statistique Canada, 2007, « Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada.

### Le taux d'homicides est en baisse de 10 %

La police a déclaré 605 homicides en 2006, ce qui représente 58 homicides de moins que l'année précédente. Le taux s'établissait donc à 1,85 homicide pour 100 000 habitants, soit 10 % de moins que le taux enregistré en 2005. Le repli observé en 2006 fait suite à des augmentations enregistrées pendant deux années consécutives. De façon générale, le taux national d'homicides diminue depuis le milieu des années 1970, alors qu'il se situait à environ 3,0 homicides pour 100 000 habitants (figure 3).

Figure 3

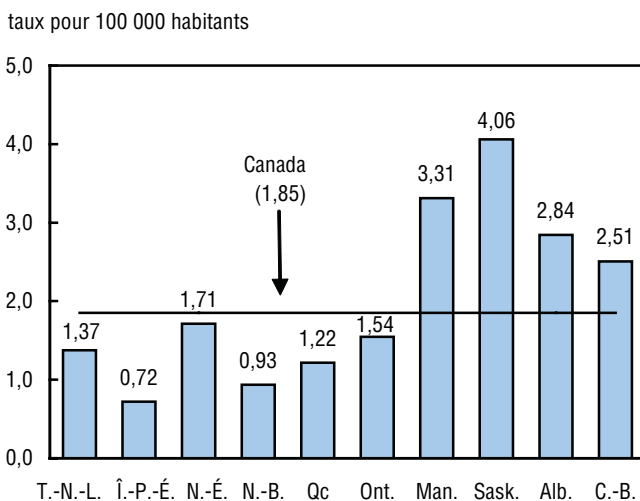
## Taux d'homicides et de tentatives de meurtre, Canada, 1986 à 2006



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Figure 4

## Taux d'homicides, selon la province, 2006



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Pratiquement l'ensemble des provinces et des territoires ont déclaré des baisses au chapitre du taux d'homicides en 2006. Les reculs les plus importants se sont produits en Ontario (23 homicides de moins), en Alberta (12 homicides de moins) et

au Manitoba (10 homicides de moins). La Colombie-Britannique (+7) et l'Île-du-Prince-Édouard (+1) étaient les seules provinces à afficher une augmentation du nombre d'homicides.

Encore une fois, les taux d'homicides les plus élevés ont été enregistrés dans les provinces de l'Ouest (figure 4). La Saskatchewan, affichant 40 homicides, a déclaré le taux le plus élevé, suivie du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les taux les plus faibles ont été observés à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Le taux du Québec était le plus bas enregistré dans cette province en 40 ans.

Les taux d'homicides ont diminué dans cinq des neuf plus grandes RMR comptant plus de 500 000 habitants, dont trois RMR de l'Ouest : Winnipeg, Edmonton et Vancouver. À l'inverse de la tendance générale, la région d'Ottawa-Gatineau a déclaré un nombre particulièrement élevé d'homicides en 2006. En effet, le taux de Gatineau (3,1) était le plus élevé en près de 20 ans, alors que celui d'Ottawa (1,8) était le plus élevé en plus d'une décennie.

Parmi les 27 RMR, les taux d'homicides les plus élevés ont été déclarés à Regina (taux de 4,5 homicides pour 100 000 habitants), à Edmonton (3,7), à Saskatoon (3,3), à Gatineau (3,1) et à Winnipeg (3,0). Deux RMR du Québec n'ont déclaré aucun homicide en 2006, soit Saguenay et Trois-Rivières.

### Les autres crimes de violence graves augmentent

Le taux global de crimes de violence est demeuré inchangé en 2006 principalement en raison de la stabilité relative du taux de voies de fait mineures, lesquelles représentaient environ 6 crimes de violence sur 10. Toutefois, si l'on ne tient pas compte de la baisse au chapitre des homicides, la plupart des autres crimes de violence graves ont augmenté, comme ce fut le cas en 2005.

On a dénombré 852 tentatives de meurtre en 2006, soit 30 de plus que l'année précédente; il s'agit d'une deuxième augmentation annuelle consécutive. Cependant, le taux de tentatives de meurtre est, de façon générale, en baisse depuis le début des années 1990. Le recul des homicides en 2006 a été partiellement compensé par l'augmentation des tentatives de meurtre. Par le passé, ce ne fut pas le cas, étant donné que les tendances en matière d'homicides et de tentatives de meurtre étaient très similaires.

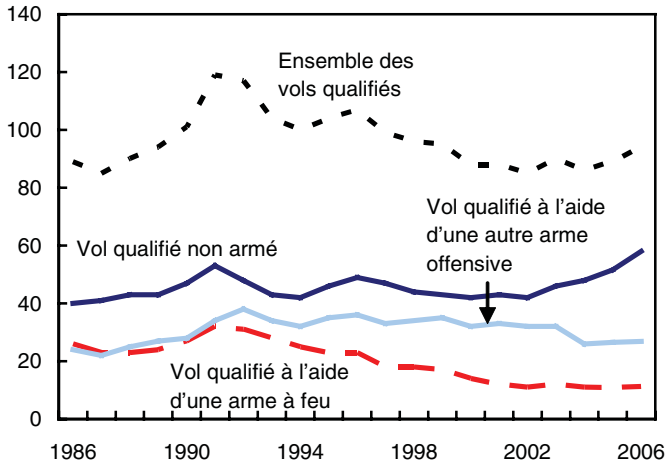
Les voies de fait graves, soit la forme de voies de fait la plus grave, ont aussi augmenté pour la deuxième année consécutive, en hausse de 5 %. Les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles ont poursuivi leur tendance à la hausse, ayant augmenté pour la septième année consécutive, soit de 4 %. Cela a donné lieu au taux le plus élevé pour cette infraction depuis son introduction dans le *Code criminel* en 1983.

Il y a eu environ 30 000 vols qualifiés en 2006, soit une augmentation de 6 %. Même s'il s'agit de la deuxième hausse annuelle consécutive du taux de vols qualifiés, celui-ci est, de façon générale, en baisse depuis le début des années 1990 (figure 5). Bien que les vols qualifiés aient augmenté dans la plupart des provinces, la hausse la plus importante a été enregistrée en Saskatchewan, soit de 18 %. La Saskatchewan obtient ainsi le deuxième taux de vols qualifiés en importance parmi les provinces, derrière le Manitoba (figure 6).

Figure 5

**Taux de vols qualifiés, Canada, 1986 à 2006**

taux pour 100 000 habitants

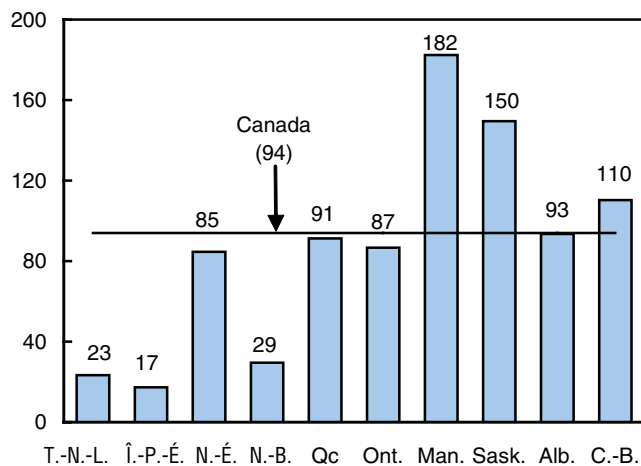


Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Figure 6

**Taux de vols qualifiés, selon la province, 2006**

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

En 2006, environ 1 vol qualifié sur 8 a été commis à l'aide d'une arme à feu. Les vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu sont en baisse depuis le début des années 1990, même si cette infraction a augmenté de 4 % en 2006.

L'enlèvement ou la séquestration constitue un autre crime qui a augmenté au cours des 20 dernières années<sup>2</sup>. En effet, le nombre de ces infractions signalées à la police est passé d'environ 500 par année au milieu des années 1980 à plus de 4 000 en 2006. Ainsi, le taux de cette infraction a presque septuplé.

Bien que les affaires d'enlèvement et de séquestration aient augmenté, les rapt d'enfants et de jeunes ont diminué au cours des 15 dernières années. En 2006, 535 enlèvements ont été signalés à la police, ce qui représente une baisse par rapport aux 1 200 enlèvements enregistrés en 1992. De façon générale, environ les deux tiers des rapt d'enfants et de jeunes sont perpétrés par le père ou la mère, et environ 60 % de ces rapt contreviennent à une ordonnance de garde<sup>3</sup>. Les étrangers représentent approximativement le quart de tous les enlèvements.

L'agression sexuelle est un crime de violence qui a affiché une baisse en 2006. Le taux a diminué de 7 % cette année-là, poursuivant ainsi la chute générale qui se manifeste depuis le début des années 1990. Le taux enregistré en 2006 était le plus faible en plus de 20 ans.

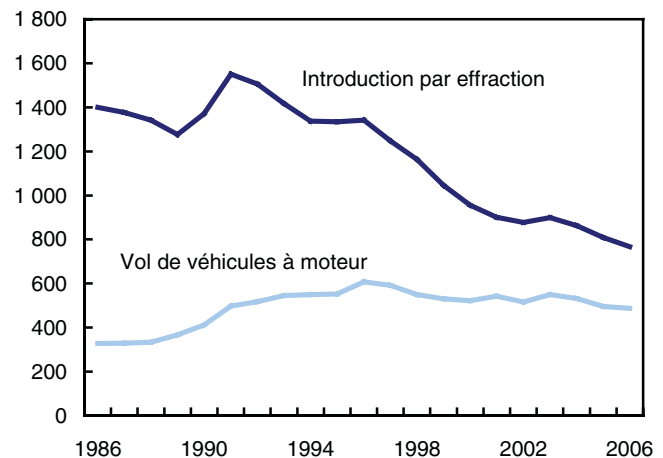
**Des baisses sont enregistrées au chapitre des introductions par effraction et des vols de véhicules à moteur**

Le taux d'introductions par effraction au Canada a chuté à son niveau le plus bas en plus de 30 ans. Après avoir atteint un sommet en 1991, ce taux a dégringolé de 50 %, dont une chute de 5 % en 2006 (figure 7). Environ 250 000 introductions par effraction ont été signalées à la police en 2006, dont presque 6 affaires sur 10 visaient des résidences. Les introductions par effraction dans les résidences et les établissements commerciaux ont diminué l'année dernière.

Figure 7

**Taux d'introductions par effraction et taux de vols de véhicules à moteur, Canada, 1986 à 2006**

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Les baisses d'introductions par effraction dans de nombreuses collectivités pourraient être liées en partie aux programmes policiers novateurs de lutte contre le crime visant les introductions par effraction dans certains quartiers à risque élevé<sup>4</sup>. L'utilisation accrue de dispositifs de sécurité à domicile par les Canadiens pourrait être un autre facteur ayant contribué à ces baisses. Les données de l'ESG ont révélé que plus du double des Canadiens avaient installé des dispositifs antivol ou des détecteurs de mouvements en 2004 (31 %) par rapport à 1993 (15 %)<sup>5</sup>. En outre, 34 % des Canadiens ont déclaré en 2004 qu'ils avaient posé de nouvelles serrures ou des barres de sécurité chez eux.

La baisse des introductions par effraction était observée partout au pays, à l'exception du Québec, où le taux est demeuré stable. Les reculs les plus marqués ont été enregistrés en Saskatchewan (-18 %) et en Alberta (-14 %). Malgré cette diminution, la Saskatchewan continue de déclarer le taux d'introductions par effraction le plus élevé (figure 8).

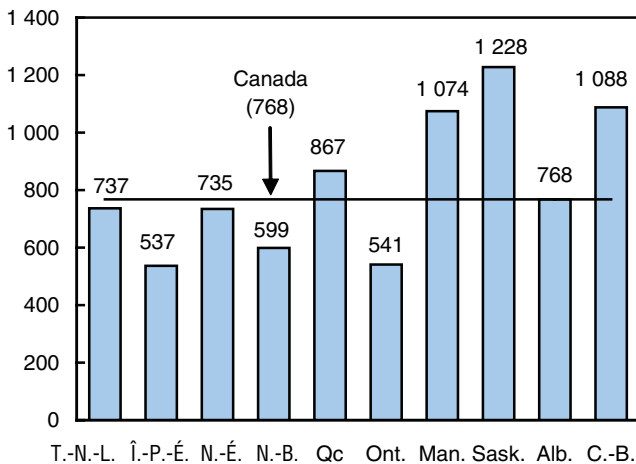
Environ 160 000 vols de véhicules à moteur ont été signalés à la police en 2006. Contrairement à de nombreux crimes qui ont culminé au début des années 1990, les vols de véhicules à moteur ont continué de grimper au Canada jusqu'en 1996. Même si la diminution des vols de véhicules à moteur au cours de la dernière décennie n'a pas été aussi importante que la baisse des introductions par effraction, le taux de vols de véhicules à moteur a chuté de 20 %, dont 2 % en 2006 (figure 7).

Le portrait des vols de véhicules à moteur était fort différent d'un endroit à l'autre au pays. En effet, d'importantes augmentations ont été déclarées au Manitoba (+14 %) et en Alberta (+13 %), alors que des replis marqués ont été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard (-28 %) et en Colombie-Britannique (-16 %). La baisse observée

Figure 8

**Taux d'introductions par effraction, selon la province, 2006**

taux pour 100 000 habitants

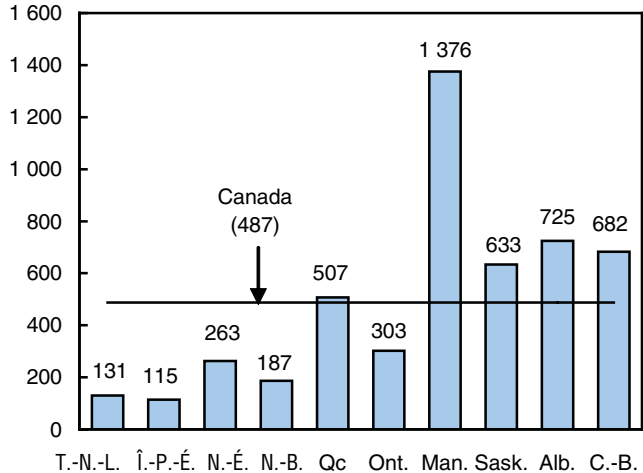


Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Figure 9

**Taux de vols de véhicules à moteur, selon la province, 2006**

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

en Colombie-Britannique est attribuable à une combinaison de facteurs, y compris une priorité plus élevée accordée aux vols de véhicules à moteur au moyen d'une équipe spécialisée intégrée sur l'application de la loi par la police (IMPACT), le ciblage des récidivistes, l'utilisation accrue de systèmes antivol, l'amélioration des peines imposées par les tribunaux et le succès du programme de « voitures-appâts » (Bait Car program)<sup>6</sup>. Ce programme est une initiative d'application de la loi visant à réduire les crimes par rapport aux véhicules à l'aide de véhicules-leurres appartenant à la police qui, en cas de vol, font l'objet d'un suivi au moyen de la surveillance et de la localisation par le système GPS. Cela permet à la police d'observer, de suivre et d'appréhender le ou les suspects en toute sécurité.

Le taux de vols de véhicules à moteur du Manitoba a continué de se situer bien au-delà du taux affiché dans le reste du Canada; le taux enregistré en 2006 était près du double de celui de l'Alberta, soit la province affichant le deuxième taux en importance (figure 9).

**La criminalité chez les jeunes augmente pour la première fois depuis 2003**

Le taux de criminalité chez les jeunes (de 12 à 17 ans) qui figure dans le présent rapport comprend les jeunes officiellement inculpés par la police ou contre qui la police a recommandé à la Couronne de porter une accusation de même que les jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation. Le taux de criminalité chez les jeunes a augmenté de 3 % en 2006, soit la première hausse depuis 2003. Le taux de crimes de violence commis par des jeunes a augmenté de 3 %, alors que le taux de crimes contre les biens a diminué de 3 % et le taux des autres infractions au *Code criminel*, comme les méfaits et le fait de troubler la paix, a augmenté de 9 %.

L'un des principes fondamentaux sous-jacents de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, adoptée en 2003, est de soustraire les jeunes qui ont commis des crimes sans violence et des crimes mineurs du système de justice pénale officiel en encourageant l'utilisation de mesures extrajudiciaires. Ces mesures comprennent l'absence de démarches ultérieures, les avertissements non officiels de la part de la police, le renvoi à des programmes communautaires, les mises en garde officielles de la police ou de la Couronne, et les renvois à un programme de sanctions extrajudiciaires.

Depuis l'entrée en vigueur de la *LSJPA*, la proportion des jeunes appréhendés qui ont été officiellement inculpés par la police a chuté de 56 % en 2002 (avant la *LSJPA*) à 42 % en 2006. Toutefois, pour ce qui est des crimes de violence graves (à l'exception des voies de fait mineures), presque les trois quarts des jeunes ont été officiellement inculpés par la police en 2006.

Environ 74 000 jeunes ont été inculpés d'une infraction criminelle en 2006, tandis que 104 000 jeunes ont vu leur affaire classée sans mise en accusation. Le taux de jeunes officiellement inculpés par la police a diminué de 1 %, alors que le taux de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation a augmenté de 6 % (figure 10). Par conséquent, même si plus de jeunes sont entrés en contact avec la police en 2006, un moins grand nombre d'entre eux ont été inculpés officiellement.

En ce qui concerne les crimes de violence, les taux de criminalité chez les jeunes (y compris les jeunes officiellement inculpés par la police ou contre qui la police a recommandé à la Couronne de porter une accusation de même que les jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation) ont augmenté au chapitre des homicides, des voies de fait et des vols qualifiés, et ils ont diminué pour ce qui est des agressions sexuelles. Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide en 2006 était à son niveau le plus élevé depuis 1961, année où les données ont été recueillies pour la première fois. En 2006, 84 jeunes (de 12 à 17 ans) ont été inculpés d'homicide impliquant 54 victimes différentes<sup>7</sup>. Il est à noter qu'il s'agit de chiffres relativement faibles et que, de ce fait, ils sont sujets à d'importantes fluctuations annuelles. En ce qui a trait aux crimes contre les biens, les taux de criminalité chez les jeunes ont diminué au chapitre des introductions par effraction et des vols de véhicules à moteur.

L'ensemble des provinces, à l'exception du Québec (-4 %), ont déclaré des augmentations du taux de criminalité chez les jeunes. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

### D'importantes fluctuations récentes au chapitre de la contrefaçon

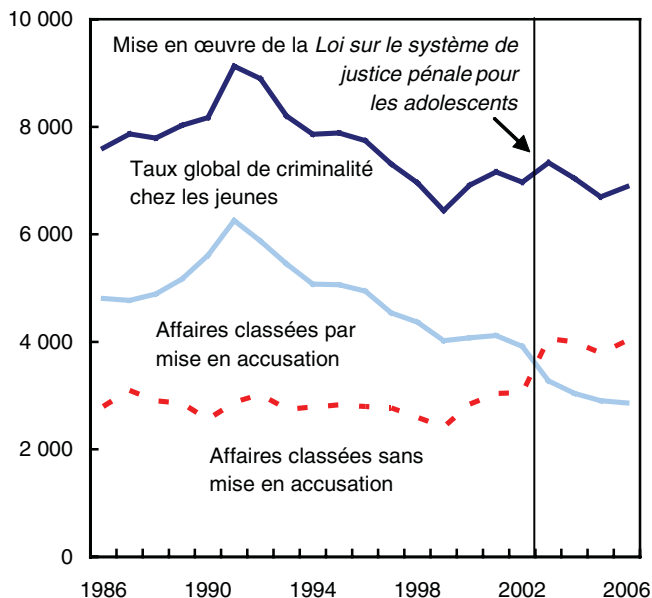
Étant donné le nombre élevé d'affaires de contrefaçon et leur tendance à être plutôt instables, tout changement considérable dans le nombre de ces affaires a des répercussions importantes sur la criminalité globale. Ce fut le cas en 2006, alors qu'on a dénombré presque 50 000 affaires de moins de contrefaçon, représentant un important pourcentage de la baisse totale des infractions au *Code criminel*.

La baisse de la contrefaçon peut être attribuable à certains facteurs : les marchands et les détaillants qui sont davantage sensibilisés à la détection des billets contrefaits; les services

Figure 10

### Taux de criminalité chez les jeunes, Canada, 1986 à 2006

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

de police qui travaillent à prévenir et à contrer la contrefaçon; la Banque du Canada qui fait en sorte qu'il devienne plus difficile de reproduire des billets de banque au moyen d'éléments de sécurité améliorés.

Le taux d'affaires de contrefaçon a diminué de 29 % en 2006 et de 19 % en 2005, après avoir quintuplé entre 2001 et 2004. La Gendarmerie royale du Canada a déclaré que la valeur totale des billets contrefaits en 2006 se situait à environ 6,7 millions de dollars<sup>8</sup>. La majorité (60 %) des billets contrefaits étaient des billets de 20 \$; les billets de 10 \$ représentaient 22 %<sup>9</sup>.

### Les affaires de cocaïne augmentent

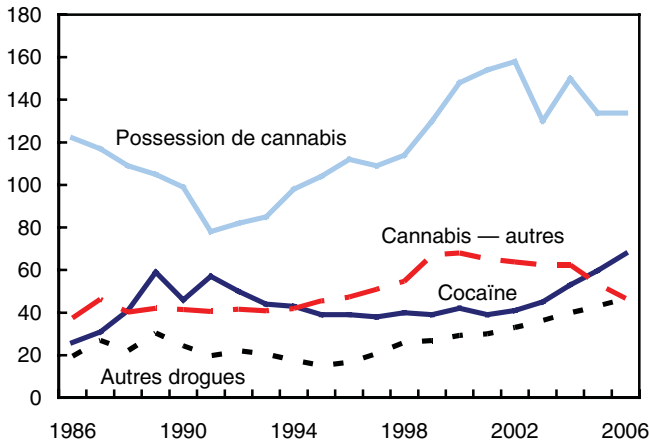
Le nombre total d'infractions relatives aux drogues a augmenté légèrement (+2 %) en 2006. Les infractions liées au cannabis ont baissé de 4 %, les infractions liées à la cocaïne ont grimpé de 13 % et les autres infractions relatives aux drogues, y compris les méthamphétamines en cristaux, ont augmenté de 8 %.

Bien que les infractions liées au cannabis aient diminué légèrement ces dernières années, elles représentent toujours environ 60 % des infractions relatives aux drogues. En 2006, la possession de cannabis constituait approximativement les trois quarts des infractions liées au cannabis. Le taux de possession de cannabis est demeuré stable cette année-là (figure 11), tandis que des baisses ont été enregistrées pour ce qui est du trafic, de la production et de l'importation de cannabis.

Figure 11

**Infractions relatives aux drogues, Canada, 1986 à 2006**

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Selon un rapport de 2006 sur l'état de la lutte antidrogue au Canada, 1,1 million de plants de cannabis ont été saisis en moyenne annuellement au cours des cinq dernières années, soit six fois le nombre enregistré en 1993<sup>10</sup>.

Dans la foulée des faibles baisses des infractions liées au cannabis ces dernières années, les infractions liées à la cocaïne ont augmenté de 67 % depuis 2002, alors que les infractions liées aux autres drogues (comme les méthamphétamines en cristaux) affichent une hausse depuis le milieu des années 1990. Un rapport portant sur la culture de la drogue en Ontario indique que les laboratoires de méthamphétamines, dans lesquels on produit les méthamphétamines en cristaux, ont vu leur nombre augmenter considérablement dans cette province<sup>11</sup>.

## Facteurs qui influent sur les taux de criminalité déclarés par la police

Des recherches antérieures semblent indiquer que de nombreux facteurs entrent en jeu pour expliquer les taux de criminalité plus élevés à certains moments ou dans certaines régions. Une étude récente de Statistique Canada a révélé des liens entre divers facteurs socioéconomiques et des types de crimes donnés (Pottie Bunge et autres, 2005)<sup>12</sup>. Par exemple, on observe une corrélation positive entre les tendances des crimes imputables à des motifs financiers, comme le vol qualifié, l'introduction par effraction et le vol de véhicules à moteur, et les fluctuations des taux d'inflation. Les variations démographiques chez les 15 à 24 ans, le groupe d'âge le plus actif sur le plan criminel, ont également influé sur les introductions par effraction. En outre, l'évolution des taux de chômage et de la consommation d'alcool est associée aux variations de la fréquence des homicides.

Une récente série d'études de géocodage de Statistique Canada des données déclarées par la police de Winnipeg, de Montréal et de Regina a révélé que même si les facteurs liés aux taux de criminalité des quartiers diffèrent d'une ville à l'autre, il y a une conclusion commune : les taux de criminalité plus élevés sont enregistrés dans les quartiers où les ménages affichent des niveaux de revenu plus faibles<sup>13</sup>.

L'évolution des interventions du système de justice pénale et des attitudes de la société à l'égard de certains actes peut également influencer de façon importante sur le nombre d'affaires criminelles déclarées par la police. La définition d'une nouvelle infraction ou la modification d'une infraction existante peut avoir une incidence sur le nombre d'affaires criminelles. Les changements apportés aux pratiques d'application des lois ou les opérations spéciales ont des répercussions sur les taux de certaines infractions, comme les infractions relatives aux drogues, la prostitution et la conduite avec facultés affaiblies.

En outre, les différences entre les mécanismes de déclaration des services de police peuvent influencer sur le nombre d'affaires consignées par la police. Certains services de police disposent de centres d'appels où ils reçoivent et inscrivent les affaires criminelles, tandis que d'autres exigent que la victime vienne déclarer l'infraction en personne. La facilité avec laquelle le public peut déclarer un crime peut déterminer si une affaire criminelle relativement mineure sera consignée par la police et déclarée par la suite à Statistique Canada dans le cadre du Programme DUC.

En ce qui concerne la société, un changement du degré de tolérance du public à l'égard de certains types d'actes criminels, comme les agressions contre un conjoint, peut influencer sur le taux de signalement à la police ainsi que sur les statistiques de la criminalité pour cette infraction précise. De même, le changement dans le désir de la victime de s'adresser à la police peut se refléter dans les statistiques policières. Tous ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la criminalité et son mode de déclaration par la police, ce qui influe sur les taux de criminalité déclarés par la police.

## Principaux termes, définitions et vue d'ensemble du programme

**Affaire criminelle :** Une affaire peut comprendre plus d'une infraction. Pour les affaires comptant plusieurs infractions, seule l'infraction la plus grave dans l'affaire est consignée. Dans la classification des infractions selon la gravité, les sanctions maximales prévues au *Code criminel* sont généralement utilisées, mais les crimes de violence ont toujours priorité sur les crimes sans violence.

À l'exception du vol qualifié, les comptes des crimes de violence correspondent au nombre de victimes dans l'affaire, alors que les comptes des crimes sans violence (et des vols qualifiés) reflètent le nombre d'actes ou d'événements criminels.

**Taux de criminalité :** Les taux de criminalité sont fondés sur le nombre d'affaires signalées à la police pour 100 000 habitants. On utilise ces taux afin d'effectuer des comparaisons au fil du temps et entre les régions géographiques qui présentent des



populations différentes. Le taux de criminalité comprend toutes les infractions au *Code criminel*, à l'exception des délits de la route et des infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues.

**Programme de déclaration uniforme de la criminalité :** Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) a été élaboré en 1962 avec la collaboration de l'Association canadienne des chefs de police. Les données du Programme DUC correspondent aux crimes déclarés qui ont été établis au moyen d'enquêtes policières de la part des services de police fédéraux, provinciaux et municipaux au Canada. La couverture du Programme en 2006 s'établissait à 99,9 % du nombre de cas au pays.

À l'heure actuelle, il existe deux versions du Programme DUC : la version agrégée et la version de microdonnées fondée sur l'affaire. Les données qui figurent dans le présent rapport sont des chiffres agrégés. Des données plus détaillées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) sont diffusées conjointement avec la publication de microdonnées sur les homicides à l'automne. Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes DUC et DUC 2, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3302&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3302&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2).

## Fin de notes

1. Statistique Canada, 2004, *Enquête sociale générale*, produit n° 85-568 au catalogue de Statistique Canada.
2. L'enlèvement ou la séquestration est classé sous la catégorie générale « Autres infractions au *Code criminel* ».
3. Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, fichier de données de recherche.
4. Services de police d'Edmonton. Adresse électronique : [www.police.edmonton.ab.ca/Pages\NET\index.asp](http://www.police.edmonton.ab.ca/Pages\NET\index.asp). Consulté le 18 mai 2007.
5. Statistique Canada, 2004, *Enquête sociale générale*, produit n° 85-568 au catalogue de Statistique Canada.
6. Communiqué de la police en date du 2 octobre 2006. Adresse électronique : [www.baitcar.com](http://www.baitcar.com).
7. Veuillez noter que le nombre total s'établissant à 85 jeunes auteurs présumés qui figure au tableau 5 comprend un auteur présumé de moins de 12 ans.
8. Gendarmerie royale du Canada, « Escroqueries — Statistiques sur la contrefaçon de monnaie ». Adresse électronique : [http://rcmp-grc.gc.ca/scams/counter\\_f.htm](http://rcmp-grc.gc.ca/scams/counter_f.htm). Consulté le 10 avril 2007.
9. *Ibid.*
10. Centre canadien de recherches policières, 2005-2006.
11. Police provinciale de l'Ontario. Plan d'activités 2005. Contrôle des stupéfiants/Gestion de la circulation. [http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/webpage/opp\\_000691.pdf](http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/webpage/opp_000691.pdf). Consulté le 12 avril 2007.
12. Valerie, Pottie Bunge, Holly Johnson et Thierno A. Baldé, 2005, *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 5.
13. Veuillez vous reporter aux numéros de catalogue suivants pour obtenir ces études de géocodage :  
Winnipeg — produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, n° 004, Montréal — produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, n° 007 et Regina — produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, n° 008.



Tableau 1

## Affaires prévues aux lois fédérales signalées à la police, selon l'infraction la plus grave, Canada, 2002 à 2006<sup>1</sup> — suite

	2002		2003		2004		2005 <sup>r</sup>		2006		Variation en pourcentage 2005 à 2006	Variation en pourcentage 1996 à 2006
	nombre	taux	nombre	taux	nombre	taux	nombre	taux	nombre	taux	taux	taux
<b>Infractions relatives aux drogues</b>	<b>92 781</b>	<b>296</b>	<b>86 791</b>	<b>274</b>	<b>97 630</b>	<b>305</b>	<b>93 664</b>	<b>290</b>	<b>96 164</b>	<b>295</b>	<b>2</b>	<b>33</b>
Possession de cannabis	49 647	158	41 295	130	47 957	150	43 208	134	43 634	134	0	19
Cannabis — autres <sup>5</sup>	20 040	64	19 792	62	19 938	62	17 284	54	15 244	47	-13	-1
Cocaïne	12 737	41	14 225	45	16 974	53	19 270	60	22 074	68	13	75
Autres drogues <sup>6</sup>	10 357	41	11 479	36	12 761	40	13 902	43	15 212	47	8	97
<b>Autres lois fédérales</b>	<b>40 122</b>	<b>128</b>	<b>36 264</b>	<b>114</b>	<b>34 017</b>	<b>106</b>	<b>31 167</b>	<b>96</b>	<b>28 733</b>	<b>88</b>	<b>-9</b>	<b>-24</b>
<b>Total des lois fédérales (incluant les infractions au <i>Code criminel</i>)</b>	<b>2 667 918</b>	<b>8 504</b>	<b>2 819 346</b>	<b>8 901</b>	<b>2 863 255</b>	<b>8 951</b>	<b>2 756 880</b>	<b>8 535</b>	<b>2 697 647</b>	<b>8 269</b>	<b>-3</b>	<b>-16</b>

<sup>r</sup> révisé

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. La variation en pourcentage est basée sur des taux non arrondis.

2. Par suite des enquêtes en cours sur les homicides à Port Coquitlam en Colombie-Britannique, on a dénombré 15 homicides en 2002, 7 homicides en 2003 et 5 homicides en 2004 qui sont survenus au cours d'années précédentes. Les chiffres des homicides sont basés sur l'année pendant laquelle la police a déposé le rapport.

3. Il est à noter que pour des infractions mineures, comme le fait de troubler la paix, certains services de police ont choisi de les classer sous un statut de règlements municipaux ou provinciaux plutôt qu'en vertu du *Code criminel*.

4. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, causant des lésions corporelles, avec un taux d'alcoolémie dépassant 80 mg et avec défaut ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang. Avant 2004, le Service de police de Vancouver ne déclarait que les affaires de conduite avec facultés affaiblies lorsqu'une accusation était portée. Depuis 2004, les données de la police de Vancouver comprennent également les affaires dans lesquelles le conducteur affichait un taux d'alcoolémie de plus de 80 mg et dont le permis a été suspendu immédiatement. Ces changements ont eu pour résultats 1 900 affaires de conduite avec facultés affaiblies de plus rapportées en 2004 comparativement à 2003.

5. Comprend le trafic, la production et l'importation de cannabis.

6. Comprend l'héroïne, les drogues d'usage restreint, les médicaments contrôlés et les autres drogues.

**Notes :** Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1<sup>er</sup> juillet : estimations postcensitaires définitives pour 2002 et 2003; estimations postcensitaires mises à jour pour 2004 et 2005; estimations postcensitaires provisoires pour 2006.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2

## Taux d'infractions au *Code criminel*, Canada, 1962 à 2006<sup>1</sup>

	Total des infractions au <i>Code criminel</i> <sup>2</sup>		Crimes de violence		Crimes contre les biens		Autres infractions au <i>Code criminel</i>	
	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage
1962	2 771	...	221	...	1 891	...	659	...
1963	3 022	9,0	249	13,0	2 047	8,2	726	10,1
1964	3 245	7,4	284	13,8	2 146	4,9	815	12,3
1965	3 199	-1,4	299	5,4	2 091	-2,6	809	-0,7
1966	3 511	9,8	347	15,9	2 258	8,0	907	12,0
1967	3 850	9,6	381	9,9	2 484	10,0	985	8,7
1968	4 336	12,6	423	11,0	2 826	13,8	1 087	10,3
1969	4 737	9,3	453	7,1	3 120	10,4	1 164	7,1
1970	5 212	10,0	481	6,2	3 515	12,6	1 217	4,6
1971	5 311	1,9	492	2,4	3 649	3,8	1 170	-3,9
1972	5 355	0,8	497	1,0	3 634	-0,4	1 224	4,6
1973	5 773	7,8	524	5,3	3 704	1,9	1 546	26,3
1974	6 388	10,6	553	5,6	4 151	12,1	1 684	8,9
1975	6 852	7,3	585	5,9	4 498	8,4	1 769	5,0
1976	6 984	1,9	584	-0,2	4 533	0,8	1 867	5,6
1977	6 971	-0,2	572	-2,0	4 466	-1,5	1 933	3,5
1978	7 154	2,6	580	1,4	4 579	2,5	1 995	3,2
1979	7 666	7,2	610	5,1	4 903	7,1	2 153	7,9
1980	8 343	8,8	636	4,3	5 444	11,0	2 263	5,1
1981	8 736	4,7	654	2,8	5 759	5,8	2 322	2,6
1982	8 773	0,4	671	2,7	5 840	1,4	2 262	-2,6
1983	8 470	-3,5	679	1,2	5 608	-4,0	2 182	-3,5
1984	8 387	-1,0	701	3,1	5 501	-1,9	2 185	0,1
1985	8 413	0,3	735	4,8	5 451	-0,9	2 227	1,9
1986	8 727	3,7	785	6,9	5 550	1,8	2 392	7,4
1987	8 957	2,6	829	5,7	5 553	0,1	2 575	7,6
1988	8 919	-0,4	868	4,7	5 439	-2,0	2 613	1,5
1989	8 892	-0,3	911	5,0	5 289	-2,7	2 692	3,0
1990	9 485	6,7	973	6,8	5 612	6,1	2 900	7,8
1991	10 342	9,0	1 059	8,9	6 160	9,8	3 122	7,7
1992	10 040	-2,9	1 084	2,3	5 904	-4,2	3 052	-2,3
1993	9 538	-5,0	1 082	-0,2	5 575	-5,6	2 881	-5,6
1994	9 125	-4,3	1 047	-3,2	5 257	-5,7	2 821	-2,1
1995	9 008	-1,3	1 009	-3,7	5 292	0,7	2 707	-4,0
1996	8 932	-0,8	1 002	-0,7	5 274	-0,3	2 656	-1,9
1997	8 475	-5,1	993	-0,9	4 880	-7,5	2 603	-2,0
1998	8 161	-3,7	982	-1,1	4 569	-6,4	2 610	0,3
1999	7 752	-5,0	958	-2,4	4 276	-6,4	2 518	-3,5
2000	7 666	-1,1	984	2,7	4 081	-4,6	2 601	3,3
2001	7 655	-0,1	984	-0,1	4 004	-1,9	2 668	2,6
2002	7 706	0,7	969	-1,5	3 973	-0,8	2 764	3,6
2003	8 142	5,7	965	-0,4	4 121	3,7	3 057	10,6
2004	8 162	0,2	945	-2,1	3 970	-3,7	3 247	6,2
2005 <sup>r</sup>	7 772	-4,8	950	0,5	3 737	-5,9	3 086	-5,0
2006	7 518	-3,3	951	0,2	3 588	-4,0	2 980	-3,4

... n'ayant pas lieu de figurer  
r révisé

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1<sup>er</sup> juillet : estimations postcensitaires définitives pour 2002 et 2003; estimations postcensitaires mises à jour pour 2004 et 2005; estimations postcensitaires provisoires pour 2006. La variation en pourcentage est basée sur des taux non arrondis, comparativement au taux de l'année précédente.

2. Exclut les délits de la route.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.



Tableau 3a

**Certaines infractions au *Code criminel*, le Canada et les provinces et territoires, 2006<sup>1</sup>**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O. Nunavut	Canada	
<b>Possession de cannabis</b>														
nombre	316	66	961	839	9 254	14 104	718	1 517	3 651	11 918	70	152	68	43 634
taux	62	48	103	112	121	111	61	154	108	276	224	363	221	134
variation du taux en %	-15	-23	-5	3	2	3	2	6	-3	-4	59	-28	1	0
<b>Cannabis — autres<sup>2</sup></b>														
nombre	164	45	480	495	5 091	3 732	522	368	878	3 252	33	60	124	15 244
taux	32	32	51	66	67	29	44	37	26	75	106	143	403	47
variation du taux en %	-43	-10	-17	-7	1	-15	15	-39	-23	-20	73	-41	-32	-13
<b>Cocaïne</b>														
nombre	89	22	293	202	2 340	7 354	585	460	3 150	7 464	27	84	4	22 074
taux	17	16	31	27	31	58	50	47	93	173	86	201	13	68
variation du taux en %	-8	-33	48	12	6	17	60	-5	12	13	28	-45	-57	13
<b>Autres drogues<sup>3</sup></b>														
nombre	85	43	306	321	3 656	5 074	328	367	1 028	3 951	16	26	11	15 212
taux	17	31	33	43	48	40	28	37	30	92	51	62	36	47
variation du taux en %	-18	38	21	-2	20	4	-28	-41	-7	27	-6	-28	-33	8
<b>Total des drogues</b>														
nombre	<b>654</b>	<b>176</b>	<b>2 040</b>	<b>1 857</b>	<b>20 341</b>	<b>30 264</b>	<b>2 153</b>	<b>2 712</b>	<b>8 707</b>	<b>26 585</b>	<b>146</b>	<b>322</b>	<b>207</b>	<b>96 164</b>
taux	<b>128</b>	<b>127</b>	<b>218</b>	<b>248</b>	<b>266</b>	<b>239</b>	<b>183</b>	<b>275</b>	<b>258</b>	<b>617</b>	<b>468</b>	<b>769</b>	<b>672</b>	<b>295</b>
variation du taux en %	<b>-24</b>	<b>-12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>-14</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>-36</b>	<b>-25</b>	<b>2</b>
<b>Conduite avec facultés affaiblies<sup>4</sup></b>														
nombre	1 125	548	2 379	1 810	16 398	17 642	2 506	4 669	11 698	14 637	219	489	211	74 331
taux	221	396	255	242	214	139	213	474	347	340	701	1 168	685	228
variation du taux en %	17	0	-15	-25	-1	-2	-11	-20	-10	-1	-33	-35	11	-6

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1<sup>er</sup> juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2006.

2. Comprend le trafic, la production et l'importation de cannabis.

3. Comprend l'héroïne, les drogues d'usage restreint, les médicaments contrôlés et les autres drogues.

4. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, causant des lésions corporelles, avec un taux d'alcoolémie dépassant 80 mg et avec défaut ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.

**Note :** La variation en pourcentage est basée sur des taux non arrondis, comparativement au taux de l'année précédente.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4

## Taux de certaines infractions au *Code criminel*, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)<sup>1</sup>, 2006

	Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	Variation du taux en pourcentage de 2005 à 2006*	Total des crimes de violence	Homicide	Vol qualifié	Total des crimes contre les biens	Introduction par effraction	Vol de véhicules à moteur	Total des autres infractions au <i>Code criminel</i>
	taux		taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux
<b>RMR de 500 000 habitants et plus</b>									
Winnipeg	11 085	-1,1	1 256	3,0	272	5 913	1 065	1 932	3 916
Vancouver	10 609	-5,5	1 089	2,5	153	5 874	1 121	745	3 647
Edmonton	10 079	-6,0	893	3,7	141	5 621	853	1 076	3 565
Montréal	6 912	-5,8	818	1,4	150	3 642	902	646	2 451
Calgary	6 708	-2,0	802	2,3	107	4 027	685	611	1 879
Ottawa <sup>2</sup>	5 775	-0,7	601	1,8	92	3 122	550	327	2 052
Hamilton	5 602	-1,8	754	1,0	108	3 080	662	503	1 768
Toronto	5 020	-5,9	738	1,8	116	2 471	404	294	1 811
Québec	4 931	5,7	640	1,0	62	2 810	734	277	1 481
<b>RMR de 500 000 habitants et moins</b>									
Regina	12 415	-7,5	1 546	4,5	264	6 315	1 487	1 008	4 554
Saskatoon	12 209	-8,8	1 606	3,3	268	5 247	1 167	582	5 356
Abbotsford	11 224	-8,0	1 006	1,8	92	6 114	1 169	1 155	4 104
Victoria	10 066	1,4	904	1,2	75	5 630	908	380	3 532
Thunder Bay	9 031	0,8	1 308	1,6	112	3 984	871	294	3 738
Halifax	8 715	-5,2	1 261	1,6	169	4 454	768	368	3 000
London	8 137	8,8	755	1,1	88	4 347	797	641	3 034
Saint John	7 885	4,7	1 313	1,0	82	3 449	639	163	3 123
St. John's	6 773	3,5	777	0,6	53	3 828	1 014	229	2 168
Windsor	6 754	2,3	658	1,5	70	3 609	743	291	2 486
Kingston	6 737	0,8	712	1,3	37	3 446	589	190	2 578
Sudbury	6 219	8,2	908	1,2	74	3 137	800	326	2 174
St. Catharines–Niagara	5 963	-1,1	615	0,9	86	3 333	777	309	2 016
Gatineau <sup>3</sup>	5 645	1,7	885	3,1	68	2 866	793	293	1 893
Sherbrooke	5 491	4,7	630	0,7	69	2 895	810	451	1 966
Kitchener	5 315	-4,0	628	0,4	75	2 850	567	290	1 837
Trois-Rivières	4 792	0,3	618	0,0	43	2 631	758	378	1 543
Saguenay	4 038	7,8	613	0,0	19	1 975	496	286	1 450

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

\* Comparativement au taux de l'année précédente. La variation en pourcentage est basée sur des taux non arrondis. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

1. Il est à noter qu'il y a normalement plus d'un service de police dans une RMR. Les populations des RMR ont été ajustées de façon à correspondre aux territoires des services de police. La RMR d'Oshawa est exclue de ce tableau parce que les frontières de la RMR ne correspondent pas à celles du territoire des services de police.

2. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

3. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5

**Jeunes auteurs présumés de certaines infractions au *Code criminel*, Canada, 2006<sup>1</sup>**

	2005 <sup>r</sup>				2006				Variation du taux en pourcentage de 2005 à 2006
	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de cas classés sans mise en accusation <sup>2</sup>	Nombre total	Taux global <sup>3</sup>	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de cas classés sans mise en accusation <sup>2</sup>	Nombre total	Taux global <sup>3</sup>	
<b>Population (jeunes de 12 à 17 ans)</b>	<b>2 569 398</b>				<b>2 583 351</b>				
Homicide <sup>4</sup>	72	0	72	2,8	83	2	85	3,3	17
Tentative de meurtre	68	10	78	3,0	69	5	74	2,9	-6
<b>Total des voies de fait</b>	<b>14 178</b>	<b>15 612</b>	<b>29 790</b>	<b>1 159</b>	<b>14 160</b>	<b>16 745</b>	<b>30 905</b>	<b>1 196</b>	<b>3</b>
Simples — niveau 1	8 880	13 378	22 258	866	8 964	14 184	23 148	896	3
Armées — niveau 2	4 860	2 193	7 053	275	4 779	2 517	7 296	282	3
Graves — niveau 3	438	41	479	19	417	44	461	18	-4
Autres voies de fait	1 224	287	1 511	59	1 152	271	1 423	55	-6
<b>Total des agressions sexuelles</b>	<b>1 274</b>	<b>999</b>	<b>2 273</b>	<b>88</b>	<b>1 188</b>	<b>963</b>	<b>2 151</b>	<b>83</b>	<b>-6</b>
Simples — niveau 1	1 239	991	2 230	87	1 166	944	2 110	82	-6
Armées — niveau 2	27	8	35	1	20	13	33	1	-6
Graves — niveau 3	8	0	8	0	2	6	8	0	-1
Autres infractions d'ordre sexuel	141	152	293	11	139	164	303	12	3
Rapt	3	8	11	0	5	5	10	0	-10
<b>Total des vols qualifiés</b>	<b>3 380</b>	<b>771</b>	<b>4 151</b>	<b>162</b>	<b>3 704</b>	<b>817</b>	<b>4 521</b>	<b>175</b>	<b>8</b>
Arme à feu	284	49	333	13	313	47	360	14	8
Autre arme	961	134	1 095	43	1 057	144	1 201	46	9
Aucune arme	2 135	588	2 723	106	2 334	626	2 960	115	8
<b>Total des crimes de violence</b>	<b>20 340</b>	<b>17 839</b>	<b>38 179</b>	<b>1 486</b>	<b>20 500</b>	<b>18 972</b>	<b>39 472</b>	<b>1 528</b>	<b>3</b>
<b>Total des introductions par effraction</b>	<b>8 367</b>	<b>5 742</b>	<b>14 109</b>	<b>549</b>	<b>7 434</b>	<b>5 399</b>	<b>12 833</b>	<b>497</b>	<b>-10</b>
Résidence	4 949	3 337	8 286	322	4 389	3 172	7 561	293	-9
Établissement commercial	2 805	1 881	4 686	182	2 689	1 907	4 596	178	-2
Autre	613	524	1 137	44	356	320	676	26	-41
Vol de véhicules à moteur	3 315	1 945	5 260	205	3 012	2 100	5 112	198	-3
Vol de plus de 5 000 \$	228	196	424	17	152	163	315	12	-26
Vol de moins de 5 000 \$	9 610	28 026	37 636	1 465	9 164	27 805	36 969	1 431	-2
Possession de biens volés	4 582	2 622	7 204	280	4 899	2 912	7 811	302	8
Fraude	1 128	1 337	2 465	96	1 119	1 302	2 421	94	-2
<b>Total des crimes contre les biens</b>	<b>27 230</b>	<b>39 868</b>	<b>67 098</b>	<b>2 611</b>	<b>25 780</b>	<b>39 681</b>	<b>65 461</b>	<b>2 534</b>	<b>-3</b>
Méfait	5 556	18 535	24 091	938	5 681	21 374	27 055	1 047	12
Contrefaçon de monnaie	151	176	327	13	107	145	252	10	-23
Violation des conditions de la liberté sous caution	10 958	1 041	11 999	467	11 327	1 325	12 652	490	5
Fait de troubler la paix	569	7 145	7 714	300	542	8 331	8 873	343	14
Infractions relatives aux armes offensives	1 745	1 822	3 567	139	1 787	1 831	3 618	140	1
Prostitution	40	39	79	3	22	26	48	2	-40
Incendie criminel	501	957	1 458	57	516	976	1 492	58	2
Enlèvement ou séquestration	231	48	279	11	278	37	315	12	12
Autres	7 274	9 982	17 256	672	7 401	11 226	18 627	721	7
<b>Total des autres infractions au <i>Code criminel</i></b>	<b>27 025</b>	<b>39 745</b>	<b>66 770</b>	<b>2 599</b>	<b>27 661</b>	<b>45 271</b>	<b>72 932</b>	<b>2 823</b>	<b>9</b>
<b>Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)</b>	<b>74 595</b>	<b>97 452</b>	<b>172 047</b>	<b>6 696</b>	<b>73 941</b>	<b>103 924</b>	<b>177 865</b>	<b>6 885</b>	<b>3</b>

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro révisé

1. Les chiffres qui figurent dans ce tableau comprennent un petit nombre de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

2. Une affaire est classée sans mise en accusation lorsque la police a identifié au moins un auteur présumé et qu'il y a suffisamment de preuves pour déposer une accusation en rapport avec l'affaire, mais que le cas de l'auteur présumé est traité par d'autres moyens. Dans le cas des jeunes, il peut s'agir de mesures officielles, comme une mise en garde de la Couronne ou des sanctions extrajudiciaires, ou de mesures non officielles, comme un avertissement de la police ou le renvoi à un programme communautaire. Le traitement par d'autres moyens peut faire référence à l'internement de l'auteur présumé dans un hôpital psychiatrique ou à son décès.

3. Les taux sont calculés pour 100 000 jeunes de 12 à 17 ans. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1<sup>er</sup> juillet : estimations postcensitaires mises à jour pour 2005; estimations postcensitaires provisoires pour 2006.

4. Pour l'année 2006, le total comprend un auteur présumé de moins de 12 ans.

**Note :** La variation en pourcentage est basée sur des taux non arrondis.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.



## Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19<sup>e</sup> étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6 au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Diffusion de *Juristat* récents

### N° 85-002-X au catalogue

#### 2004

- Vol. 24, n° 11 Les services aux victimes au Canada, 2002-2003
- Vol. 24, n° 12 Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 2003-2004

#### 2005

- Vol. 25, n° 1 Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence
- Vol. 25, n° 2 Le retour aux services correctionnels après la mise en liberté : profil des adultes autochtones et non autochtones sous surveillance correctionnelle en Saskatchewan de 1999-2000 à 2003-2004
- Vol. 25, n° 3 Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2003-2004
- Vol. 25, n° 4 Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2003-2004
- Vol. 25, n° 5 Statistiques de la criminalité au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 6 L'homicide au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 7 La victimisation criminelle au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 8 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2003-2004

#### 2006

- Vol. 26, n° 1 Infractions contre l'administration de la justice, 1994-1995 à 2003-2004
- Vol. 26, n° 2 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2003-2004
- Vol. 26, n° 3 La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada
- Vol. 26, n° 4 Statistiques de la criminalité au Canada, 2005
- Vol. 26, n° 5 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2004-2005
- Vol. 26, n° 6 L'homicide au Canada, 2005
- Vol. 26, n° 7 Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005

#### 2007

- Vol. 27, n° 1 Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004
- Vol. 27, n° 2 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2004-2005
- Vol. 27, n° 3 Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005
- Vol. 27, n° 4 Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2005-2006